



Ordre du jour du Conseil Communal

Séance du 04 février 2019

Madame, Monsieur,

Conformément aux articles L1122-11 L1122-12, L1122-13 et L1122-14 du code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du **Conseil communal** qui aura lieu à la Salle du Conseil Communal de Resteigne – rue du Centre, 79/A - 6927 RESTEIGNE, le **04 février 2019 à 20 heure 00**.

Ordre du jour

Séance publique

Urbanisme - Environnement - Logement

1. *CM - 2019 - 871 - Schéma de Développement Territorial - Avis Conseil - Décision*
2. *PL - 88 - Règlements relatifs aux primes communales – Prime Rénovation – Approbation*
3. *PL - 88 - Règlements relatifs aux primes communales – Prime ENERGIE – Approbation*
4. *PL - 88 - Règlements relatifs aux primes communales - Prime achat-construction - Approbation*
5. *PL - 88 - Rapport annuel du conseiller Energie - Approbation*
6. *CM - 573 - Vente de bois exercice 2019 - coupe 2020 - Clauses particulières - Décision*
7. *CM - 573 - Vente de bois exercice 2019 - coupe 2020 - Cahier des charges pour la vente anticipée des bois résineux scolytés - Approbation*

Technique

8. *PP - 575 - Ordonnance du Bourgmestre - Levée de la restriction d'utilisation du réseau d'eau*

Finance - Comptabilité

9. *BP/DI - 624 - PCS 2018 - Rapport financier*
10. *BP - 487 - Remboursements anticipatifs d'emprunts & re-financement - Approbation*
11. *BP - 487 - Financement du service extraordinaire - Exercice 2019 - Consultation*
12. *BP - 484.891 - Maison de Village - Locaux - Location - Règlement-redevance.*
13. *CV - 506.16 - ETHIAS - Don de bureaux déclassés - Approbation.*

Personnel

14. *VG-397.2 Personnel communal - Désignations d'agents contractuels et d'agents contractuels subventionnés – Délégation*
15. *VG-311 Etudiant - Fixation des conditions de recrutement d'un(e) étudiant ou de 2 étudiants pour l'Office du tourisme et projet Well'Camp*

Population / Etat-Civil

16. *LM - 521 - 2019 - Dénomination du sentier vicinal n°48 jouxtant la rue de la Culée - Décision*

Elections - Politique

17. *MR-900 Intercommunales - Remplacement de Monsieur Marc MARION*
18. *MR-172 - Conseil Communal - Règlement d'Ordre Intérieur.*
19. *MR-172 Programme de politique générale - Législature 2018-2024*

PCDR

20. *SC - 879.21 - PCDR - Renouvellement des membres partie "politique" de la CLDR*

Séance à huis clos

Enseignement

21. *VG-397.2 Personnel enseignant - Ratification des désignations à titre temporaire - Ratifications collège du 22/01/2019*

Fait à Tellin, le 24 janvier 2019

Par le Collège Communal,

LAMOTTE A.



La Directrice générale



DEGEYE Y.



Le Bourgmestre

En vertu de l'article 21 du Règlement d'Ordre Intérieur du Conseil Communal, le Directeur Général ff et le Directeur Financier se tiendront à la disposition des conseillers communaux afin de leur donner des explications techniques nécessaires à la compréhension des dossiers : sur rendez-vous auprès de M. BRILOT P. au 084/37.42.89